



FONDS DE GARANTIE HYPOTHÉCAIRE DU MALI S.A.

RAPPORT D'ACTIVITES DU FGHM.SA JUN 2020

A. INTRODUCTION

Selon la note mensuelle de conjoncture économique de la BCEAO à fin avril 2020, l'activité économique mondiale a été paralysée par les mesures de confinement et de distanciation sociale imposées à une grande partie de la population de la planète pour freiner la pandémie de coronavirus.

Dans ce contexte de crise sanitaire mondiale, les banques centrales ont maintenu, voire renforcé, l'orientation accommodante de leur politique monétaire pour contenir l'impact économique de cette pandémie et asseoir les conditions d'une reprise solide après ce choc sans précédent. Les cours des matières premières exportées par les pays de l'Union ont poursuivi leur tendance baissière, du fait de la persistance de la faiblesse de la demande mondiale et de l'offre excédentaire. De même, les cours des produits alimentaires importés sont sur un profil descendant.

Au niveau de l'Afrique de l'Ouest, le franc CFA s'est déprécié par rapport aux monnaies des autres pays de la région, à l'exception de celle du Ghana.

Au niveau de l'UEMOA, les indicateurs récents de la conjoncture font ressortir la poursuite de la tendance à la baisse de l'activité économique, du fait de la situation défavorable de l'ensemble des secteurs d'activité. Quant à l'inflation, elle a rompu avec sa tendance baissière dans les pays de l'Union, tirée par la hausse des prix des produits alimentaires.

Le Mali a subi les effets de cette conjoncture et des difficultés persistantes résultant de la poursuite des efforts pour le rétablissement de la sécurité. Son niveau dans l'économie de l'union est resté appréciable, ce, en dépit des tensions de trésorerie.

Le Paysage bancaire du Mali est composé de 14 banques et de 3 établissements financiers à caractère bancaire dont deux Fonds de garantie (FGHM.sa et FGSP) qui évoluent dans des secteurs différents.

L'activité bancaire n'a pas été épargnée par les effets de la pandémie. Malgré des mesures fortes prises par les Autorités nationales et celles de la BCEAO, la crise sanitaire a affecté tout le système en général et les Fonds de garantie en particulier.

C'est dans ce contexte de morosité qu'a évolué l'activité du FGHM.sa.

Conçu comme un outil de la Stratégie Nationale du Logement, le FGHM-sa a été un instrument privilégié par les pouvoirs publics afin de contribuer à la stabilité de notre système de financement de l'habitat et d'améliorer le portefeuille de créances hypothécaires. La garantie en faveur des prêteurs devait être un facteur incitatif pour financer conséquemment l'habitat.

L'activité du FGHM, longtemps axée sur la garantie hypothécaire, s'est étendue à d'autres produits connexes notamment les biens d'équipement domestique et les logements sociaux avec comme objectif de rendre l'établissement rentable.

B. PRESENTATION DU FGHM.SA

Le FGHM SA est un établissement financier approuvé par la Commission Bancaire de l'UMOA. Il est agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances du Mali par l'arrêté N° 2973 du 02 novembre 2000 et par la BCEAO sous le N° D 0098/K du 02 novembre 2000.

✓ Actionnariat

Le capital social s'établit à 3.036 millions FCFA et est entièrement libéré. Il est subdivisé en 303.607 actions nominatives de 10.000 FCFA et détenu exclusivement par des actionnaires privés nationaux dont un Etablissement Parapublic (EPA), trois banques, quatre compagnies d'assurance et une microfinance.

✓ Missions

Le FGHM.sa a pour objet :

- de garantir les prêts consentis par des tiers agréés auprès du FGHM S.A destinés à la construction, l'achèvement, la rénovation et l'acquisition d'immeuble, le tout devant servir à l'usage d'habitation ;
- emprunts et négociation de lignes de crédit auprès d'institutions financières pour le financement des prêteurs ;
- mobilisation de ressources par émission d'emprunts obligataires sur les marchés financiers régional et international pour le financement de l'habitat ;
- achat et vente de créances hypothécaires ;
- toutes transactions financières liées au marché hypothécaire ;
- et toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet, ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

✓ Partenaires du FGHM.sa

Les relations de partenariat sont limitées à quelques entités notamment l'Office Malien de l'Habitat, la BMS, la BOA, la BIM et Nyesigiso, le rendant fortement tributaire de celles-ci et par ricochet soumis à tous les risques opérationnels économiques et financiers auxquels pourront être exposés ces dernières.

C. ACTIVITES MENEES AU COURS DU SEMESTRE

C-1. GOUVERNANCE

Au cours du semestre, le Conseil d'Administration a tenu deux sessions et les décisions ont porté sur les points suivants :

- ✓ Session du 7 mai 2020
- Arrêté des états financiers au 31 décembre 2019
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et projet des résolutions
- Rapport d'évaluation du Conseil d'Administration du FGHM-sa.

- ✓ Session du 11 juin 2020
- Désignation du responsable de l'Audit interne du FGHM-sa
- Régularisation de la désignation du responsable Risques et Conformité du FGHM-sa.

Le 11 juin 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les états financiers de l'exercice 2019 et a procédé à l'affectation du résultat.

Par ailleurs, la 1^{ère} réunion du Comité des risques s'est tenue le 21 avril 2020, trois rapports sur la Gestion des risques et de la conformité ont été examinés.

Aussi, au cours du semestre le Comité d'Audit a tenu sa 1^{ère} réunion de l'année le 2 juin 2020 et les points de l'ordre du jour ont porté sur la désignation du président du Comité d'audit et la désignation du Responsable de l'audit.

C-2. SOMMAIRE DES ACTIVITES DE GARANTIE

Les crédits distribués par nos partenaires soumis à notre garantie sont estimés à 65,17 milliards FCFA pour 4.286 dossiers contre 87 dossiers pour 259,2 millions FCFA à la même période en 2019.

L'activité de l'année en cours a essentiellement porté sur :

- 40 dossiers de garantie de prêt hypothécaire pour 1,28 milliard FCFA ;
- 38 dossiers de garantie de prêts à la consommation pour 0,10 milliard FCFA ;
- et 4.208 dossiers pour 63,79 milliards FCFA au titre des logements sociaux.

C.2.1 Garantie hypothécaire :

Afin de multiplier l'adhésion des banques à notre produit de garantie, nous avons procédé à l'adaptation de nos procédures de souscription aux besoins des banques et nous nous efforçons de maintenir le contact permanent avec les partenaires potentiels.

En terme de démarche marketing, le FGHM poursuit sa politique d'approche individuelle des banques en vue de leur soumettre des offres de garantie.

L'activité de garantie hypothécaire s'est portée essentiellement sur les dossiers de la Banque Malienne de Solidarité avec 40 dossiers d'un montant total de 1,28 milliard FCFA.

C.2.2 Garantie des prêts à la consommation :

Le FGHM-sa a garanti essentiellement les prêts à la consommation de la Banque pour le Commerce et l'Industrie avec un taux de couverture de 70%.

Les engagements ont porté sur 38 dossiers de 0,10 milliard FCFA de prêts à la consommation octroyés par ladite banque.

C.2.3 Garantie des logements sociaux :

La garantie des logements sociaux concerne les 3.743 logements de Bamako et les 465 logements des régions attribués par l'Office Malien de l'Habitat courant l'exercice 2019. Cependant, les prélèvements mensuels des loyers n'ont pas encore commencé.

C-3. AUTRES ACTIVITES

C.3.1 Relance de la garantie hypothécaire :

Nous sommes en contact permanent avec les banques pour la relance de la garantie hypothécaire avec l'adaptation de nos procédures de souscription aux besoins des banques. Aussi, les approches individuelles avec les partenaires potentiels sont permanentes en vue de leur soumettre des offres de garantie.

C.3.2 Pérennisation de la garantie des logements sociaux :

Pour assurer la poursuite des programmes des logements sociaux, l'OMH et le FGHM.sa ont élaboré un mécanisme de financement dont l'objectif est de mettre en synergie les actions de tous les acteurs de l'immobilier, en vue de produire un plus grand nombre de logements.

Le mécanisme propose la production de logements sous forme de programmes dont le financement est essentiellement assuré par les banques, notamment d'une part, la réalisation du programme (prêt promoteur) et, d'autre part, l'acquisition par le bénéficiaire de logement réalisé (suivant un prêt acquéreur) couvert par la garantie du FGHM-sa et l'appui de l'Etat à travers l'OMH pour l'allègement des charges d'intérêts. Il est impérieux de procéder à l'adoption de ce schéma d'intervention.

C.3.3 Diversification des produits :

Dans le cadre de la diversification des produits, le FGHM.sa a acquis une parcelle de terrain d'environ 2ha et y a réalisé une viabilisation de niveau 4 prenant en compte toutes les commodités d'une cité de haut standing. Cette opération test devrait conduire à la mise en œuvre d'un nouveau produit susceptible à la fois de relancer l'activité à travers les cessions directes et de maximiser le rendement des ressources.

La crise sanitaire liée à la pandémie de la maladie à coronavirus qui a ébranlé toutes les économies mondiales, couplée d'une grave crise sociopolitique dans notre pays, ont été un

facteur de ralentissement des initiatives prises dans la poursuite du projet et de l'enlisement du projet.

C.3.4 Renforcement des capacités financières :

La recherche d'une politique de renforcement des moyens d'actions et de solvabilité du mécanisme de couverture à travers le renforcement du fonds de réclamation des logements sociaux, l'adoption du mécanisme de financement par prêt acquéreur et la recherche d'autres partenaires financiers.

C.3.5 Actions commerciales :

En terme de démarche marketing, le FGHM poursuit sa politique d'approche individuelle des banques en vue de leur soumettre des offres de garantie.

Par ailleurs, nous avons participé au SAHABA (Salon de l'Habitat de Bamako) organisé par l'APIM.

Nous avons fait la confection des dépliant sur nos produits, de calendriers, de sacs et porte clé personnalisés.

C.3.6 Actions de sensibilisation sur le renforcement de l'utilité du FGHM.sa :

Des actions d'information et de partage de point de vue sur l'utilité du FGHM.sa ont été entreprises à l'endroit de la Direction Nationale de la BCEAO afin qu'elle puisse nous appuyer auprès des Autorités nationales et de celles de la BCEAO.

Les mêmes actions ont été entreprises auprès du département du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.

C.3.7 Formation du personnel :

La situation sanitaire a bouleversé les calendriers des formateurs. Actuellement des formations version Webinars sont en train d'être proposées. Nous prévoyons de participer à certaines.

C-4. SITUATION FINANCIERE

La situation financière au 30 juin 2020, élaborée suivant les méthodes et principes comptables conformément au PCB révisé de la BCEAO, se présente ainsi :

C-4.1. ANALYSE DES RESULTATS

Au 30 juin 2020, nous constatons un résultat déficitaire de 45,0 millions de FCFA, contre un résultat bénéficiaire de 21,0 millions FCFA à la même période en 2019.

Il ressort que certaines prévisions n'ont pas été atteintes notamment la non commercialisation du programme immobilier SANYA et le retard accusé dans le prélèvement des loyers des 3.743 logements sociaux.

Les variations des postes du compte de résultat

- **le produit net bancaire** a enregistré une baisse de 46,5% qui résulte :
 - ✓ du principe de répartition des commissions dues sur les logements sociaux avec 30% en produit (-117 millions FCFA) et 70% en fonds de réclamation (ou fonds affectés),
 - ✓ de la diminution des intérêts sur les placements de dépôts à terme (-6 millions FCFA),
 - ✓ et de la reprise de l'activité de garantie hypothécaire (+4 millions FCFA).

- **les charges d'exploitation** ont enregistré une baisse de 19,8% relative :
 - ✓ au retraitement du poste « autres charges diverses » qui devraient comptabiliser les échéances dues courant 2019 par les bénéficiaires des logements sociaux qui sont décédés. Cette charge a été prélevée directement dans le Fonds de réclamation (-168 millions FCFA),
 - ✓ et à l'économie sur les taxes sur salaire qui s'explique par la suppression de la taxe sur la formation professionnelle et la taxe d'emploi jeune.

- **le résultat d'exploitation** (-45 millions FCFA) enregistre une baisse par rapport à l'exercice écoulé (21 millions FCFA).

C.4.2. ANALYSE DU BILAN

Le bilan au 30 juin 2020 présente un total de 6,9 Milliards FCFA, soit une hausse de 3,1% par rapport à son niveau au 31 décembre 2019 (6,7 Milliards FCFA).

➤ *Les évolutions des postes de l'actif*

- **les opérations de trésorerie et interbancaires** s'élèvent à 2,5 Milliards FCFA avec des Dépôts à terme d'environ 2,4 Milliards FCFA et 29,0 millions FCFA d'intérêts à percevoir.
Comparativement au 31/12/2019, nous constatons une baisse de 92 millions FCFA qui s'explique par le non renouvellement de certains dépôts à terme afin de faire face aux besoins de trésorerie.

- **les opérations avec la clientèle** sont de 101,3 millions FCFA relatives aux prêts immobiliers et équipements du personnel. La baisse est consécutive aux remboursements (3 millions FCFA) effectués au cours du semestre.
- **les obligations et autres titres à revenu fixe** sont composés de 72,2 millions correspondant à la souscription de l'emprunt obligataire du Mali 2016-2026 dont 2,3 millions sont les intérêts courus. La baisse s'explique par le paiement de l'échéance annuelle en mai 2020.
- **les autres actifs**, (685,7 millions FCFA) sont constitués de:
 - ✓ 2,3 millions FCFA relatifs à la caution de dépôt sur la location du siège et du site de secours ;
 - ✓ 46,8 millions FCFA (TTC) de primes à percevoir sur les garanties accordées ;
 - ✓ 298,5 millions FCFA de primes à recevoir sur les logements sociaux ;
 - ✓ 246,0 millions FCFA d'annuité à payer sur les logements sociaux distribués en 2019 ;
 - ✓ 40,9 millions FCFA d'échéances courues sur les sinistres des logements sociaux qui ont été prélevés doublement par la BMS. Le montant devra être restitué par l'OMH ;
 - ✓ 44,4 millions FCFA concernent des préfinancements accordés à l'OMH lors de l'organisation de l'Atelier de restitution de l'étude sur le nouveau mécanisme de financement des logements sociaux et l'appui/conseils relatifs à la problématique du financement des logements sociaux menés par le Cabinet INNOVA ;
 - ✓ 3,0 millions FCFA relatifs aux frais à payer pour la création de titres fonciers ;
 - ✓ 3,8 millions FCFA pour les autres débiteurs divers composés d'avance accordée au Fonds social du FGHM.sa et d'acomptes versés à certains prestataires de services.

La variation de 16 millions FCFA entre les deux périodes s'explique par les primes à percevoir sur les logements sociaux courant 2020.

- **les comptes de régularisations de l'actif** (2403,0 millions FCFA) sont composés de :
 - ✓ 0,9 millions FCFA sur charges constatées d'avance sur les charges du second semestre de 2020;
 - ✓ 4,9 millions FCFA pour les charges constatées d'avance des assurances véhicules, bâtiment ;
 - ✓ 51,3 millions FCFA pour les charges constatées d'avance suivant le contrat IFC (Indemnité Fin de carrière) signé avec SONAVIE ;
 - ✓ 210 millions FCFA de produit à recevoir sur la subvention d'exploitation de l'OMH ;
 - ✓ 2135,8 millions FCFA de charges à payer sur les sinistres des logements sociaux sur une durée moyenne de 234 mois.

La hausse de 254 millions FCFA s'explique par la comptabilisation de nouveaux sinistres (cas de décès) des logements sociaux.

- **La valeur immobilisée** (1077,2 millions FCFA) se ventile de la manière suivante :
 - ✓ des immobilisations incorporelles de 160,6 millions FCFA avec un amortissement de 143,4 millions FCFA ;
 - ✓ des immobilisations corporelles de 146,3 millions FCFA avec un amortissement de 131,6 millions FCFA ;
 - ✓ d'un terrain d'une valeur d'acquisition de 326,7 millions FCFA ;
 - ✓ d'un terrain d'une valeur d'acquisition de 199,7 millions FCFA ;
 - ✓ des immobilisations en cours de 518,9 millions FCFA relatives à la cité SANYA sise à SAMAYA (viabilisation et autres frais connexes).

➤ **Les évolutions des postes du passif**

- **Les dettes à l'égard de la clientèle** (2153,1 millions) sont composées, d'une part, de 2135,8 millions FCFA de charges à payer sur les sinistres des logements sociaux sur une durée moyenne de 234 mois et, d'autre part, de 17,3 millions FCFA d'acomptes versés par la banque pour la création de ses titres fonciers.

La hausse de 261 millions FCFA s'explique par la comptabilisation de nouveaux sinistres (cas de décès) des logements sociaux.

- **Les autres passifs** (202,6 millions FCFA) comprennent les dettes fiscales, les dettes sociales et les dettes à l'égard des fournisseurs.

Le détail se présente comme suit :

- ✓ 5,5 millions FCFA de cotisations dues à l'administration fiscale ;
- ✓ 11,6 millions FCFA relatives aux cotisations INPS du 2^{ème} trimestre 2020 ;
- ✓ 4,8 millions FCFA de TAF sur les primes à percevoir ;
- ✓ 126,2 millions FCFA relatifs aux échéances mensuelles dues sur les sinistres des logements sociaux ;
- ✓ 49,6 millions FCFA concernant les primes d'assurance décès- invalidités à payer à NSIA, SAHAM et SONAVIE. Les primes dues sur les dossiers concernés ne sont pas encore payées par la banque ;
- ✓ 4,9 millions FCFA relatifs aux autres crédateurs divers.

La baisse de 10 millions FCFA s'explique par la régularisation de l'IRCD retenu sur les intérêts à percevoir sur les Dépôts à terme.

- **les comptes de régularisation et d'attente du passif** sont composés de :

- ✓ 10,9 millions FCFA de primes perçues sur les logements sociaux dont les clients ne sont pas identifiés pour manque d'informations ;
 - ✓ 305,5 millions FCFA relatifs à la part du fonds de réclamation sur les primes à payer des logements sociaux ;
 - ✓ 3,4 millions FCFA concernant le compte d'attente du fonds de soutien des dossiers garantis suivant les 2 protocoles tripartites (BIM-FGHM-APIM et BIM-FGHM-AFRICA INVEST) ;
 - ✓ 9,6 millions FCFA relatifs aux comptes de régularisation, notamment les charges à payer (provision sur congés et autres fournisseurs).
- **les fonds affectés**, la variation du poste est due au retraitement comptable des commissions dues sur les logements sociaux dont nous avons revu la répartition avec 30% en produit et 70% en fonds de réclamation.

Nous avons les rubriques suivantes :

- ✓ un fonds de soutien de 3,2 millions FCFA suivant les protocoles BIM-FGHM-APIM et BIM-FGHM-AFRICA INVEST ;
 - ✓ 13,6 millions FCFA comptabilisés en fonds affectés relatifs aux commissions de la couverture décès des dossiers de garantis des prêts hypothécaires et de consommation ;
 - ✓ un fonds de réclamation pour couvrir les cas de décès des bénéficiaires des logements sociaux de 902,9 millions FCFA.
- les **Provisions pour risques et charges** (56,3 millions FCFA) sont composées essentiellement de provisions sur engagement douteux.
 - **les fonds propres et ressources assimilés** du FGHM-SA, ils sont constitués de :
 - ✓ un capital social de FCFA 3.036 millions ;
 - ✓ un report à nouveau de 90,2 millions FCFA;
 - ✓ une réserve spéciale de 35,4 millions FCFA ;
 - ✓ une provision règlementée de 87,3 millions FCFA ;
 - ✓ un compte courant de l'actionnaire Banque Internationale pour le Mali BIM.sa de 11,2 millions FCFA ;
 - ✓ et un excédent des charges sur les produits de 45 millions FCFA relatif au résultat de la période.

C.4.3. ANALYSE DU HORS BILAN

Les engagements hors bilan sont les garanties données en faveur de la clientèle. Ils concernent essentiellement les opérations de garantie de :

- ✓ prêts hypothécaires avec un engagement de garanties données de FCFA 2,71 milliards FCFA pour 237 dossiers;
- ✓ prêts à la consommation soient 244 dossiers pour 540,3 millions FCFA;
- ✓ engagements douteux de 215,2 millions FCFA pour 59 dossiers;
- ✓ logements sociaux sont relatives aux primes dues de 2009 à juin 2020, soient 2,84 milliards FCFA.

D. PERSPECTIVES

La mise en exploitation de mécanismes de garantie pouvant assurer la solvabilité et l'accès au financement domiciliaire pour d'importante frange de la population qui demeure en dehors du système de l'accès au logement constitue le défi majeur.

Les actions concrètes devront être entreprises pour l'adoption du mécanisme de prêt acquéreur. La politique de commercialisation devrait être renforcée et des actions de lobbying poursuivies afin de donner plus de visibilité à notre action et de convaincre les pouvoirs publics de la nécessité de renforcer notre capacité d'intervention.

La diversification des produits devra être accélérée avec la réalisation du programme de SAMAYA.

Enfin, dans le cadre de la garantie des programmes de logements sociaux, il est impérieux d'initier avec l'Office Malien de l'Habitat une réflexion pour assainir les bases du mécanisme et assurer sa pérennité.

COMPTE DE RESULTAT AU 30-06-2020

En millions FCFA

Poste	PRODUITS/CHARGES	Montants nets		Variation	
		JUIN	JUIN	Montant	%
		2 019	2 020		
1	Intérêts et Produits Assimilés	79	72	-7	-8,9%
	<i>Intérêts acquis sur comptes</i>	74	68	-6	-8,1%
	<i>Intérêts sur emprunt Obligataire</i>	4	3	-1	-25,0%
	<i>Intérêts acquis sur prêts au personnel</i>	1	1	0	0,0%
2	Intérêts et Charges Assimilés	1	1	0	0,0%
	Charges bancaires	1	1	0	0,0%
3	Revenu sur titre et revenu variable	0	0	0	0,0%
4	+ COMMISSIONS (PRODUITS)	180	67	-113	-62,8%
	<i>Commission sur engagement de garanties</i>	0	0	0	0,0%
	<i>Commission sur engagement prêt hypothécaire</i>	12	16	4	33,3%
	<i>Commission sur engagement Prêts Consommation</i>	2	2	0	0,0%
	<i>Commission sur engagement Log Sociaux</i>	166	49	-117	-70,5%
	<i>Commission partenariat assurance</i>	0	0	0	0,0%
5	- COMMISSIONS (CHARGES)	0	0	0	0,0%
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION	0	0	0	0,0%
7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ET ASSIMILES	0	0	0	0,0%
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	0	0	0,0%
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	0	0	0	0,0%
10	PRODUITS NET BANCAIRE	258	138	-120	-46,5%
11	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0,0%
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	212	170	-42	-19,8%
	Frais de personnel	57	96	39	68,4%
	Achats non stockés mat. et fournitures	5	4	-1	-20,0%
	Taxes et impôts	9	12	3	33,3%
	Autres charges	141	58	-83	-58,9%
13	DOTATION AUX AMORT ET AUX DEPREC DES IMMOB INCOR ET CORP	25	13	-12	-48,0%
	Dotations aux amortissements et aux provisions	25	13	-12	-48,0%
	+ Reprises d'amortissements et de provisions	0	0	0	0,0%
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	21	-45	-66	-314,3%
15	COUT DU RISQUE (Dot ou reprise sur dépréciation)	0	0	0	0,0%
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	21	-45	-66	-314,3%
17	GAINS OU PERTES NETS ACTIFS IMMOB	0	0	0	0,0%
	SUBVENTION D'EXPLOITATION	0	0	0	0,0%
18	RESULTAT AVANT IMPOT	21	-45	-66	-314,3%
19	IMPOT SUR LES BENFICES	0	0	0	0,0%
20	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	21	-45	-66	-314,3%

BILAN AU 30-06-2020

En millions FCFA

	ACTIF	Montants nets		Variation	
		DEC	JUIN	Montant	%
		2 019	2 020		
1	CAISSE BANQUE CENTRALE, CCP	0	0	0	0,0%
	Caisse	0	0	0	0,0%
	Banque centrale et CCP	0	0	0	0,0%
2	EFFETS PUBLIC ET VALEURS ASSIMILEES	0	0	0	0,0%
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	2 631	2 537	-94	-3,6%
	Expos Institutions financières (Dépôts courants)	107	147	40	37,4%
	Expos Institutions financières (DAT)	2 524	2 390	-134	-5,3%
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	104	101	-3	-2,9%
	Expos sur la clientèle de détail; dont :	38	39	1	2,6%
	Expos sur les prêts garantis par l'immobiliers résidentiels	66	62	-4	-6,1%
5	OBLIGATIONS ET LES AUTRES TITRES A REVENU FIXE	136	72	-64	-47,1%
	Exposition sur les souverains	136	72	-64	-47,1%
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	0	0	0	0,0%
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	0	0	0	0,0%
8	AUTRES ACTIFS	670	686	16	2,4%
	Expos Dépôts et Cautionnement	2	2	0	0,0%
	Expos Débiteurs Divers	668	684	16	2,4%
9	COMPTES DE REGULARISATION	2 149	2 403	254	11,8%
	Expos Comptes d'ordre et divers	274	267	-7	-2,6%
	Expos Autres comptes d'actifs non pris en cpte	1 875	2 136	261	13,9%
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	0	0	0	0,0%
11	PART DANS LES ENTREPRISES LIEES	0	0	0	0,0%
12	PRETS SUBORDONNES	0	0	0	0,0%
13	IMMOBILISATION INCORPORELLES	27	17	-10	-37,0%
	Expos immob. Incorp. nettes d'amort.	27	17	-10	-37,0%
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	954	1 060	106	11,1%
	Expos immob. corp. nettes d'amort.	954	1 060	106	11,1%
	TOTAL ACTIF	6 671	6 876	205	3,1%

	PASSIF	Montants nets		Variation	
		2 019	2 020	Montant	%
1	BANQUES CENTRALES,CCP	0	0	0	0,0%
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	0	0	0	0,0%
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	1 892	2 153	261	13,8%
	Emprunts Autres sommes dues client	1 892	2 153	261	13,8%
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	0	0	0	0,0%
5	AUTRES PASSIFS	533	523	-10	-1,9%
	Créditeurs divers	235	203	-32	-13,6%
	comptes d'attente	298	320	22	7,4%
6	COMPTES DE REGULARISATION	929	929	0	0,0%
	Comptes de régularisation	35	9	-26	-74,3%
	Fonds affectées	894	920	26	2,9%
7	PROVISIONS	56	56	0	0,0%
	provisions pour risques et charges	56	56	0	0,0%
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	11	11	8	0,0%
	Comptes bloqués actionnaires	11	11	0	0,0%
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	3 250	3 204	-46	-1,4%
10	CAPITAL SOUSCRIT	3 036	3 036	0	0,0%
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	0	0	0	0,0%
12	RESERVES	36	36	0	0,0%
	- Réserve sur le résultat	36	36	0	0,0%
	- Autres réserves	0	0	0	0,0%
13	ECART DE REEVALUATATION	0	0	0	0,0%
14	PROVISIONS REGLEMENTEES	87	87	0	0,0%
15	REPORT A NOUVEAU (+/-)	154	90	-64	-41,6%
	Report Nouveau +	154	90	-64	-41,6%
	(Report nouveau) -	0	0	0	0,0%
16	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	-64	-45	19	-29,7%
	Résultat exercice +	0	0	0	0,0%
	(Résultat exercice) -	-64	-45	19	-29,7%
	TOTAL PASSIF	6 671	6 876	205	3,1%

HORS BILAN AU 30-06-2020

En millions FCFA

	HORS BILAN	Montants nets		Variation	
		DEC	JUIN	Montant	%
		2 019	2 020		
	ENGAGEMENTS DONNES				
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT				
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	5 236	6 090	854	16,3%
3	ENGAGEMENT SUR TITRES				
	ENGAGEMENT RECUS				
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT				
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE				
3	ENGAGEMENT SUR TITRES				